

Renforcement de l'infrastructure existante de télécommunications de fibre optique entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent : état d'avancement des travaux et des études en cours

Cap-aux-Meules, le 8 octobre 2025 – Dans le cadre de sa mission visant à assurer la fiabilité et la pérennité des liens de télécommunications entre les Îles-de-la-Madeleine et le continent, le RICEIM poursuit ses travaux d'évaluation technique sur les COGIM, les deux câbles de fibre optique sous-marins actuellement en service. Les études de renforcement amorcées à l'automne 2024 ont franchi une étape clé cet été, grâce à des opérations maritimes d'envergure visant à documenter l'état physique de l'infrastructure et à explorer les options de sécurisation.

Un mandat a ainsi été confié au Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) afin de réaliser une inspection complète des câbles COGIM-1 et COGIM-2. A bord du navire de recherche *Francis Éric*, l'équipe du CERMIM a mobilisé en juillet un sonar à balayage latéral et un robot sous-marin télécommandé (ROV) pour effectuer une analyse détaillée du tracé sous-marin – une première dans l'histoire des COGIM, les inspections antérieures s'étant limitées aux zones côtières. Des points sensibles ont été détectés, incluant des portions de câble en suspension, des objets intrusifs à proximité, ainsi que des signes de dégradation de la gaine protectrice. Ces anomalies font présentement l'objet d'analyses approfondies par les experts en ingénierie des matériaux de Norda Stelo.

En parallèle, un second mandat a été confié au Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). En collaboration avec le Service de draguage et des opérations maritimes du groupe CTMA, le CIDCO a mené en septembre des levés bathymétriques et géophysiques dans la zone côtière sud-ouest de l'Île de Cap-aux-Meules (secteur Plage du Corfu Island). Ces travaux visaient à caractériser le fond marin de deux hypothèses de tracé potentielles pour la reconfiguration du COGIM-2. Deux avantages majeurs se dégagent :

- La possibilité d'enfouir le câble jusqu'à la rive ;
- Et la dissociation du tracé du COGIM-1, dont le raccordement actuel à l'Anse à Borgot entraîne un stress structurel accru du fait de la présence d'un fond rocheux accidenté.

Les résultats de ces relevés guideront le choix du tracé optimal du COGIM-2, tout en tenant compte des considérations financières et environnementales.

Au-delà de ces travaux terrain, le RICEIM mène une analyse comparative visant à déterminer la solution la plus avantageuse, sur les plans technique et financier, entre la sécurisation de deux câbles existants (COGIM-1 et COGIM-2) ou le déploiement d'un troisième câble optique sous-marin. À cet effet, les études documentaires en cours explorent deux corridors potentiels :

- Le corridor existant vers la Gaspésie ;
- Un nouveau corridor vers le Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

La solution finale tiendra compte de l'état d'intégrité physique actuel des COGIM, du coût de leur sécurisation et des investissements requis pour un nouveau déploiement. Quelle que soit l'option retenue, les travaux de renforcement ou de déploiement sont prévus pour 2027.

Un engagement local exemplaire

Le RICEIM souhaite saluer la mobilisation et l'expertise des partenaires impliqués : le CERMIM, le CIDCO, la CTMA, Norda Stelo, UltratechMaritime et Geogrid. Leur apport a été déterminant dans le succès de cette phase critique d'investigation. Ces travaux illustrent la force du savoir-faire maritime québécois et de l'intelligence collective insulaire, au service de la sécurité numérique, de la résilience des communications et de l'autonomie de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Soulignons en terminant que ces travaux de recherche sont financés par le gouvernement du Québec dans le cadre d'une entente sur l'entretien et la réparation des COGIMS, conclue avec le RICEIM en 2023.